

# En direct de Bruyères

LE MAGAZINE DES HABITANTS DE BRUYÈRES-LE-CHÂTEL

Septembre 2016 • #59

FORUM  
DES  
ASSOCIATIONS  
10 septembre  
Espace BLC

## Inauguration du Skate Park

p.4



Pôle éducatif p.6  
Bilan financier

Dossier p.8  
Le cœur du village

Bruyères  
LE CHÂTEL

# 3

: actu

## ACTU EN IMAGES

Festival de jour // de nuit  
Cérémonie du 8 mai  
Remise des récompenses aux écoles

## ACTU

Skate Park  
Jardins familiaux



©Caroline Astre

# 6

: éducation

## PÔLE ÉDUCATIF

Bilan financier

Sabrina Kara, Thierry Rouyer, Sophie Hubert-Tiphagne et Joël Pérot.

# 7

: actu

## ACTU TRAVAUX

Pôle éducatif  
Eclairage public

# 8

: dossier

## DOSSIER

Cœur de village

“ Mesdames, Messieurs,

Notre société est confrontée à la menace terroriste. Nous devons nous préparer pour nous protéger contre toute éventualité.

Cette rentrée sera donc très différente des autres. Tous les élus ont été sensibilisés par Madame la Préfète aux mesures à prendre afin de minimiser les risques. Nous allons renforcer la protection des installations, des bâtiments municipaux et des rassemblements de personnes.

Dans un premier temps nous développerons les relations avec les partenaires extérieurs : forces de sécurité, directeurs d'école, bénéficiaires d'autorisations d'occupation du domaine public (associations, particuliers, organisateurs de manifestations), et délégataires de services publics notamment pour la petite enfance : crèche, accueils de loisirs...

Une organisation globale va devoir se mettre en place pour préparer les personnels aux bons réflexes et à la prise de décisions.

Dès la rentrée :

- désignation d'un référent communal,
- recensement des bâtiments communaux,
- sensibilisation des gestionnaires et occupants des bâtiments municipaux et des équipes communales,
- réalisation des aménagements nécessaires pour une meilleure protection.

Cela devrait nous permettre rapidement d'analyser les menaces liées à chaque environnement et de mettre en place des moyens d'alerte spécifiques.

Septembre, c'est la rentrée scolaire et la rentrée associative, deux domaines très exposés. Nous profiterons donc de cette rentrée pour sensibiliser la population. Tout le monde doit se sentir concerné par cette menace qui ne se limite pas aux capitales et aux grandes villes.

Vous savez comme moi que la vigilance peut ne pas suffire à endiguer une attaque mais je suis de ceux qui pensent qu'en ne faisant rien, ce serait sans doute bien pire.

Je lance un appel à tous les bruyérois pour qu'ils participent à ce mouvement citoyen. Ce n'est pas une catastrophe nucléaire ni un tsunami, à l'autre bout du monde, mais une menace qui durera dans le temps et qu'il faudra intégrer dans notre quotidien.

”

Thierry Rouyer

# 11

: enfance et jeunesse

## ENFANCE ET JEUNESSE

Calcul du quotient familial  
Collégiens méritants

” Mesdames, Messieurs,

Notre société est confrontée à la menace terroriste. Nous devons nous préparer pour nous protéger contre toute éventualité.

Cette rentrée sera donc très différente des autres. Tous les élus ont été sensibilisés par Madame la Préfète aux mesures à prendre afin de minimiser les risques. Nous allons renforcer la protection des installations, des bâtiments municipaux et des rassemblements de personnes.

Dans un premier temps nous développerons les relations avec les partenaires extérieurs : forces de sécurité, directeurs d'école, bénéficiaires d'autorisations d'occupation du domaine public (associations, particuliers, organisateurs de manifestations), et délégataires de services publics notamment pour la petite enfance : crèche, accueils de loisirs...

Une organisation globale va devoir se mettre en place pour préparer les personnels aux bons réflexes et à la prise de décisions.

Dès la rentrée :

- désignation d'un référent communal,
- recensement des bâtiments communaux,
- sensibilisation des gestionnaires et occupants des bâtiments municipaux et des équipes communales,
- réalisation des aménagements nécessaires pour une meilleure protection.

Cela devrait nous permettre rapidement d'analyser les menaces liées à chaque environnement et de mettre en place des moyens d'alerte spécifiques.

Septembre, c'est la rentrée scolaire et la rentrée associative, deux domaines très exposés. Nous profiterons donc de cette rentrée pour sensibiliser la population. Tout le monde doit se sentir concerné par cette menace qui ne se limite pas aux capitales et aux grandes villes.

Vous savez comme moi que la vigilance peut ne pas suffire à endiguer une attaque mais je suis de ceux qui pensent qu'en ne faisant rien, ce serait sans doute bien pire.

Je lance un appel à tous les bruyérois pour qu'ils participent à ce mouvement citoyen. Ce n'est pas une catastrophe nucléaire ni un tsunami, à l'autre bout du monde, mais une menace qui durera dans le temps et qu'il faudra intégrer dans notre quotidien.

”

Thierry Rouyer

# 12

: solidarité

## SOLIDARITÉ

Semaine bleue  
Agenda du CCAS

” Mesdames, Messieurs,

Notre société est confrontée à la menace terroriste. Nous devons nous préparer pour nous protéger contre toute éventualité.

Cette rentrée sera donc très différente des autres. Tous les élus ont été sensibilisés par Madame la Préfète aux mesures à prendre afin de minimiser les risques. Nous allons renforcer la protection des installations, des bâtiments municipaux et des rassemblements de personnes.

Dans un premier temps nous développerons les relations avec les partenaires extérieurs : forces de sécurité, directeurs d'école, bénéficiaires d'autorisations d'occupation du domaine public (associations, particuliers, organisateurs de manifestations), et délégataires de services publics notamment pour la petite enfance : crèche, accueils de loisirs...

Une organisation globale va devoir se mettre en place pour préparer les personnels aux bons réflexes et à la prise de décisions.

Dès la rentrée :

- désignation d'un référent communal,
- recensement des bâtiments communaux,
- sensibilisation des gestionnaires et occupants des bâtiments municipaux et des équipes communales,
- réalisation des aménagements nécessaires pour une meilleure protection.

Cela devrait nous permettre rapidement d'analyser les menaces liées à chaque environnement et de mettre en place des moyens d'alerte spécifiques.

Septembre, c'est la rentrée scolaire et la rentrée associative, deux domaines très exposés. Nous profiterons donc de cette rentrée pour sensibiliser la population. Tout le monde doit se sentir concerné par cette menace qui ne se limite pas aux capitales et aux grandes villes.

Vous savez comme moi que la vigilance peut ne pas suffire à endiguer une attaque mais je suis de ceux qui pensent qu'en ne faisant rien, ce serait sans doute bien pire.

Je lance un appel à tous les bruyérois pour qu'ils participent à ce mouvement citoyen. Ce n'est pas une catastrophe nucléaire ni un tsunami, à l'autre bout du monde, mais une menace qui durera dans le temps et qu'il faudra intégrer dans notre quotidien.

”

Thierry Rouyer

# 14

: culture

## CULTURE

La Lisière  
Journée du patrimoine

” Mesdames, Messieurs,

Notre société est confrontée à la menace terroriste. Nous devons nous préparer pour nous protéger contre toute éventualité.

Cette rentrée sera donc très différente des autres. Tous les élus ont été sensibilisés par Madame la Préfète aux mesures à prendre afin de minimiser les risques. Nous allons renforcer la protection des installations, des bâtiments municipaux et des rassemblements de personnes.

Dans un premier temps nous développerons les relations avec les partenaires extérieurs : forces de sécurité, directeurs d'école, bénéficiaires d'autorisations d'occupation du domaine public (associations, particuliers, organisateurs de manifestations), et délégataires de services publics notamment pour la petite enfance : crèche, accueils de loisirs...

Une organisation globale va devoir se mettre en place pour préparer les personnels aux bons réflexes et à la prise de décisions.

Dès la rentrée :

- désignation d'un référent communal,
- recensement des bâtiments communaux,
- sensibilisation des gestionnaires et occupants des bâtiments municipaux et des équipes communales,
- réalisation des aménagements nécessaires pour une meilleure protection.

Cela devrait nous permettre rapidement d'analyser les menaces liées à chaque environnement et de mettre en place des moyens d'alerte spécifiques.

Septembre, c'est la rentrée scolaire et la rentrée associative, deux domaines très exposés. Nous profiterons donc de cette rentrée pour sensibiliser la population. Tout le monde doit se sentir concerné par cette menace qui ne se limite pas aux capitales et aux grandes villes.

Vous savez comme moi que la vigilance peut ne pas suffire à endiguer une attaque mais je suis de ceux qui pensent qu'en ne faisant rien, ce serait sans doute bien pire.

Je lance un appel à tous les bruyérois pour qu'ils participent à ce mouvement citoyen. Ce n'est pas une catastrophe nucléaire ni un tsunami, à l'autre bout du monde, mais une menace qui durera dans le temps et qu'il faudra intégrer dans notre quotidien.

”

Thierry Rouyer

# 16

: associations

## ASSOCIATIONS

Retour en images

” Mesdames, Messieurs,

Notre société est confrontée à la menace terroriste. Nous devons nous préparer pour nous protéger contre toute éventualité.

Cette rentrée sera donc très différente des autres. Tous les élus ont été sensibilisés par Madame la Préfète aux mesures à prendre afin de minimiser les risques. Nous allons renforcer la protection des installations, des bâtiments municipaux et des rassemblements de personnes.

Dans un premier temps nous développerons les relations avec les partenaires extérieurs : forces de sécurité, directeurs d'école, bénéficiaires d'autorisations d'occupation du domaine public (associations, particuliers, organisateurs de manifestations), et délégataires de services publics notamment pour la petite enfance : crèche, accueils de loisirs...

Une organisation globale va devoir se mettre en place pour préparer les personnels aux bons réflexes et à la prise de décisions.

Dès la rentrée :

- désignation d'un référent communal,
- recensement des bâtiments communaux,
- sensibilisation des gestionnaires et occupants des bâtiments municipaux et des équipes communales,
- réalisation des aménagements nécessaires pour une meilleure protection.

Cela devrait nous permettre rapidement d'analyser les menaces liées à chaque environnement et de mettre en place des moyens d'alerte spécifiques.

Septembre, c'est la rentrée scolaire et la rentrée associative, deux domaines très exposés. Nous profiterons donc de cette rentrée pour sensibiliser la population. Tout le monde doit se sentir concerné par cette menace qui ne se limite pas aux capitales et aux grandes villes.

Vous savez comme moi que la vigilance peut ne pas suffire à endiguer une attaque mais je suis de ceux qui pensent qu'en ne faisant rien, ce serait sans doute bien pire.

Je lance un appel à tous les bruyérois pour qu'ils participent à ce mouvement citoyen. Ce n'est pas une catastrophe nucléaire ni un tsunami, à l'autre bout du monde, mais une menace qui durera dans le temps et qu'il faudra intégrer dans notre quotidien.

”

Thierry Rouyer

# 18

: vie locale

## INFOS PRATIQUES

Elections 2017  
Archives départementales

” Mesdames, Messieurs,

Notre société est confrontée à la menace terroriste. Nous devons nous préparer pour nous protéger contre toute éventualité.

Cette rentrée sera donc très différente des autres. Tous les élus ont été sensibilisés par Madame la Préfète aux mesures à prendre afin de minimiser les risques. Nous allons renforcer la protection des installations, des bâtiments municipaux et des rassemblements de personnes.

Dans un premier temps nous développerons les relations avec les partenaires extérieurs : forces de sécurité, directeurs d'école, bénéficiaires d'autorisations d'occupation du domaine public (associations, particuliers, organisateurs de manifestations), et délégataires de services publics notamment pour la petite enfance : crèche, accueils de loisirs...

Une organisation globale va devoir se mettre en place pour préparer les personnels aux bons réflexes et à la prise de décisions.

Dès la rentrée :

- désignation d'un référent communal,
- recensement des bâtiments communaux,
- sensibilisation des gestionnaires et occupants des bâtiments municipaux et des équipes communales,
- réalisation des aménagements nécessaires pour une meilleure protection.

Cela devrait nous permettre rapidement d'analyser les menaces liées à chaque environnement et de mettre en place des moyens d'alerte spécifiques.

Septembre, c'est la rentrée scolaire et la rentrée associative, deux domaines très exposés. Nous profiterons donc de cette rentrée pour sensibiliser la population. Tout le monde doit se sentir concerné par cette menace qui ne se limite pas aux capitales et aux grandes villes.

Vous savez comme moi que la vigilance peut ne pas suffire à endiguer une attaque mais je suis de ceux qui pensent qu'en ne faisant rien, ce serait sans doute bien pire.

Je lance un appel à tous les bruyérois pour qu'ils participent à ce mouvement citoyen. Ce n'est pas une catastrophe nucléaire ni un tsunami, à l'autre bout du monde, mais une menace qui durera dans le temps et qu'il faudra intégrer dans notre quotidien.

”

Thierry Rouyer

# 19

: tribunes

**FESTIVAL DE JOUR // DE NUIT**

Ouverture du festival le 27 mai 2016 au château de Bruyères-le-Châtel avec Fanfan et Marco « Apéro déjanté ! » et Le Théâtre du Rugissant « Ivan le Terrible ».

**SPECTACLE DE FIN D'ANNÉE  
DE L'ÉCOLE MATERNELLE  
DU 17 JUIN.****CÉRÉMONIE COMMÉMORATIVE**

Armistice du 8 mai 1945

**PERMIS PIÉTON**

Goûter de remise des permis piétons aux élèves de CE2.

**REMISE DES RÉCOMPENSES**

Comme chaque année, la municipalité accompagne les élèves de grande section de maternelle et de CM2 dans les étapes importantes de leur scolarité. En présence de Monsieur Thierry Rouyer, Maire et de Monsieur Jean Doret, Conseiller municipal délégué au scolaire, enfance et jeunesse, les élèves ont reçu des dictionnaires et des calculatrices.



## Une aire dédiée aux sports de glisse !

Le skate park de Bruyères-le-Châtel a été inauguré le 23 juin 2016, en présence des utilisateurs qui ont participé à l'élaboration du projet, de Julien Bouvier gérant du bureau d'études Sports des villes et des élus. Cet espace, d'une surface totale de 363 m<sup>2</sup> est situé aux Terrasses de Trévoix, à côté du City-stade et est accessible à tous les amateurs de sports de glisse à partir de 8 ans. Dans un cadre convivial, débutants et confirmés, amateurs et professionnels ont pu s'adonner à leur discipline préférée devant un public conquis.

Cette aire de glisse reste un espace partagé où les règles de sécurité doivent être rigoureusement respectées. Un panneau d'informations est placé à l'entrée du skate park.

**Coût de l'opération (hors aménagements paysagers) :**  
**Travaux de construction : 76 531.80 € TTC**  
**Honoraires de la maîtrise d'œuvre : 8 820.00 € TTC**  
**Etudes de sol : 1 932.00 € TTC**  
**Réalisation d'une allée : 6 360.00 € TTC**  
**Soit un coût total de 93 643.80 € TTC.**

### Le mot de Joël PEROT, 1<sup>er</sup> adjoint au Maire



« Le skate park, promesse faite aux jeunes Bruyérois, a été un projet participatif. En effet nous avons réuni des pratiquants, qui ont fait part de leurs souhaits au concepteur retenu pour que cet équipement réponde au mieux à leurs attentes. Merci à Mathis et Antoine ADEL PATIENT, Olivier BEAUMONT, Léo BRECHET, Mathis DALAT, Julien GAGEY, Raphaël HUBERT et Marius SOUPA d'avoir participé activement à la réalisation de ce programme. »



# Le compostage... processus économique et environnemental



Le compostage est un procédé de dégradation naturelle des matières organiques, par des micro-organismes, en présence d'humidité et d'oxygène. La pratique du compostage s'avère économique et environnementale : elle permet d'éviter l'achat et l'utilisation d'engrais chimique, diminue la quantité de déchets ménagers produits d'environ 100kg/personne/an et limite ainsi les coûts liés à l'élimination des déchets.

En collaboration avec Cœur d'Essonne Agglomération, la commune a mis des composteurs à disposition des jardiniers qui en ont fait la demande. Une première distribution a eu lieu le 7 juillet 2016 en présence de Paula Oliveira, en charge de la gestion des jardins familiaux.

## ÉLECTION DU PLUS BEAU JARDIN FAMILIAL

Le concours du plus beau jardin familial aura lieu le 24 septembre 2016 aux Terrasses de Trévoix.

Le jury sera composé des enfants de l'accueil de loisirs. À la suite de cette élection, des petits ateliers seront organisés par les jardiniers de l'association « Repères ». Les enfants y découvriront la gestion du site et les gestes du « bon » jardinier.



# Inondations du mois de juin

Suite aux inondations, la ville de Bruyères-le-Châtel a fait une demande à la Préfecture pour que la commune soit reconnue en Etat de catastrophe naturelle, afin que les bruyérois touchés soient indemnisés par leur assurance. Celle-ci a été acceptée le 8 juin en conseil des ministres.

## Qu'est-ce que l'état de catastrophe naturelle ?

L'état de catastrophe naturelle est une procédure spéciale mise en place par l'Etat pour indemniser les victimes d'épisodes naturels exceptionnels. Remontant à 1982, il permet de couvrir les risques qui ne sont pas pris en compte par les contrats d'assurance

classiques : inondations, coulées de boues, sécheresse, avalanches, séismes, vagues, glissements de terrain, etc. Il est aussi réclamé par les assurances pour faire jouer les garanties de péril naturel incluses dans la plupart des contrats d'assurance de biens (multirisques habitation, véhicules ou entreprises).

# Pôle éducatif : « Le compte est bon... »



« Nous avons fait le choix de construire une nouvelle école et un accueil de loisirs. L'actualité vient conforter ce choix. Dans ce pôle, une attention particulière a été portée sur la sécurité des enfants. Le plus important reste la mise à disposition de locaux et de matériels adaptés pour un enseignement de qualité. »

Extrait de la profession de foi de l'équipe « **Donnons des couleurs à Bruyères** »  
lors des élections municipales 2014

**D'un point de vue financier, la réalisation ne s'éloigne pas de la prévision. Ce qui laisse à penser que les études de programmation et de maîtrise d'œuvre ont été précises et efficaces.**

Coût	Prévision	Réalisation
Maîtrise d'œuvre	1 068 192 €	1 068 192 €
Travaux	8 231 685 €	8 231 685 €
Mobilier	523 962 €	523 962 €
<b>Coût global H.T.</b>	<b>9 823 839 €</b>	<b>9 823 839 €</b>
Financement	Prévision	Réalisation
Région	671 362 €	671 362 €
État	200 000 €	564 082 €
Conseil général	413 331 €	413 331 €
Caisse Allocations Familiales	0 €	300 000 €
Participation aménageur	2 800 000 €	2 800 000 €
Aménagement centre village	2 300 000 €	2 200 000 €
Emprunt	3 000 000 €	3 500 000 €
Part communale	439 146 €	439 146 €
<b>Recettes globales</b>	<b>9 823 839 €</b>	<b>10 887 921 €</b>

## Plus de recettes prévues qu'à l'origine du projet :

- L'État, par le biais de la Dotation d'équipement des territoires ruraux, apporte une subvention bien plus importante que celle prévue au départ. La volonté de l'équipe municipale de cesser d'être dans l'illégalité en termes de logements sociaux a sans doute été déterminante.

- Après une première demande de subvention refusée, la CAF a finalement accordé une somme de 300 000 € pour financer l'Accueil de Loisirs.

- L'aménageur participe au financement des classes nécessaires à l'accueil des enfants.

- L'aménagement centre-ville correspond à la vente des terrains de l'ancienne école au groupe PICHET, après l'estimation des Domaines.

- L'emprunt apparaît supérieur de 500 000 € à la prévision car au moment du bouclage budgétaire certaines subventions n'étaient pas encore notifiées.

## VISITE DU CHANTIER DU PÔLE ÉDUCATIF

Une visite du chantier a eu lieu le 23 juin 2016 avec l'équipe enseignante, les représentants des parents d'élèves et l'architecte du projet, Sabrina Kara. La fin des travaux est prévue en mars 2017.



**Madame Cécile Derré,  
directrice de l'école  
élémentaire, Monsieur  
Thierry Rouyer, maire  
et Madame Agnès  
Laclergerie, directrice de  
l'école maternelle.**



## CAMPAGNE DE TRAITEMENT DES CHENILLES PROCESSIONNAIRES

Dans le cadre de la campagne de traitement des chenilles processionnaires, la municipalité et le département de l'Essonne ont procédé conjointement à un diagnostic des arbres sur le territoire communal.



Le 23 août 2016, un Eco-piège a été installé sur le cèdre de la cour de la mairie. Pour des raisons évidentes de sécurité des enfants, le cèdre de la cour de l'école maternelle a été abattu.

Au mois de septembre, le Département procédera à l'abattage des pins sur le rond-point de la RD 82 direction la gare de Breuillet/Bruyères. Des chênes seront replantés.



## ÉCLAIRAGE PUBLIC

Suite aux demandes réitérées des services municipaux Cœur d'Essonne Agglomération a mandaté l'entreprise Citéos pour remplacer les candélabres de la rue du Pont d'Arny, sécurisant ainsi la remontée de la gare.

## NIDS-DE-POULES

Des nids-de-poule ont été rebouchés dans les rues du Bourg Neuf, des Juifs, des Terreaux, du Château, des Acacias, de Soucy, des Vignes, des Violettes et de Trévoix.

# Cœur de village...

Un projet de campagne électorale 2014 qui se réalise «Aménager, c'est préparer l'avenir et satisfaire les besoins».

## **DES PROJETS PARTAGÉS...**



Ter@tec

Connus des habitants depuis de nombreuses années, le projet du pôle éducatif dans la ZAC de la Croix de l'Orme et le projet de développement du centre bourg sont deux opérations qui s'inscrivent directement dans l'écriture du devenir de notre commune. Les élus actuels, soucieux et conscients des besoins à satisfaire, veulent inscrire le territoire dans la cohérence entre l'innovation et la tradition. L'innovation avec Ter@tec et la tradition avec le commerce de proximité.

## **UN AVENIR RESPECTUEUX DU PASSÉ...**

Maintenir l'équilibre et la diversité, préserver l'image et l'harmonie actuelles, maîtriser le développement, telle est la feuille de route que l'on projette dans l'opération de requalification de la place André-Simon.

## **UNE AMBITION À PARTAGER...**

Une place de village restructurée avec des équipements publics, des locaux commerciaux, des loge-

ments collectifs de petite taille et des maisons de village pour favoriser le nécessaire rééquilibrage de l'offre immobilière. Avec un objectif de diversité et de variété, le programme s'oriente vers l'accession et le locatif social.

Avec une redynamisation du commerce de proximité, c'est la vie de village qui devrait se réinstaller tranquillement.



Centre village

## **UNE HISTOIRE À ÉCRIRE ENSEMBLE...**

Le centre bourg est l'un des trois pôles de développement communal, c'est le pôle «services» complété avec l'espace du château (culture, environnement et développement économique) et la ZAC de la Croix de l'Orme (habitat et équipements publics : sport, enseignement).

## **UNE PLACE POUR TOUS ET POUR CHACUN...**

Le centre bourg sera le cœur de la cité où chacun aura à disposition de nombreux services liés aux besoins quotidiens.

# Le cœur du village : un espace de vie partagé

## ESPACE JEUNES (11 – 15 ANS)

Situé dans l'école maternelle actuelle (étage), cet espace pourra être un lieu d'accueil, de propositions et de prévention encadré par un éducateur.

## MAISON DES SERVICES

Mise à disposition d'un espace au rez-de-chaussée de l'école maternelle pour installer les professions libérales de santé et compléter l'offre associative.

## ACCUEIL 0-3 ANS

Crèche d'entreprises, accueil du Relais d'Assistantes Maternelles (RAM)...

## LE PLAN LOCAL D'URBANISME

### DE 2005 PRÉCISE :

Place André-Simon :

«Une place de village restructurée avec des bâtiments de petite taille, logements collectifs et maisons de village, des locaux commerciaux, des places de stationnement.»

## LE COMMERCE DE PROXIMITÉ :

La redynamisation commerciale est une priorité pour l'équipe municipale. La diversité commerciale doit être restaurée et son intégration dans l'habitat retrouvée.



Sur la place André-Simon les commerces seront :

- avec vitrine ; la vitrine étant la première forme de séduction pour le client. Elle est l'élément majeur de la construction de la rue commerçante qui sera elle-même la composante essentielle du village.
- avec parking : il est bien plus qu'une commodité, c'est l'accueil commercial.

Le passé a produit beaucoup d'erreurs urbanistiques. Ce qui a été apporté en fonctionnalité s'est payé cher en humanité.

Le commerce et le village sont en perpétuelle recherche d'équilibre. Nous voulons proposer une alternative pour ceux qui se lassent de ces « usines à distribuer » où faire des courses devient vite une corvée.

## Le mot du Maire



Après le déclassement de l'Espace Public qui a nécessité pendant quelques mois la fermeture de la place, la première phase de travaux va commencer par la construction des locaux commerciaux, de l'habitat social et de petits collectifs. La bulle de vente sera installée au croisement de la rue de la Libération et de la rue du Pré d'Arny.

Le groupe PICHET est en charge de la réalisation de ce programme.

# Des commerces au centre village

Les surfaces commerciales au rez-de-chaussée du bâtiment pourront être divisées ou regroupées en fonction de la nécessité de chaque commerçant. Surface totale : 940 m<sup>2</sup>



# **paysages, parcs et jardins**

## **S.A.S**

## **LECOMTE-LANGÉ**

29 Chemin de St-Arnoult  
91680 BRUYÈRES-LE-CHATEL

- créations
  - entretien
  - élagage
  - fournitures pour jardins
  - arbres fruitiers et d'ornement

# **BRUYÈRES-LE-CHÂTEL**

*Manuel Diogo*

**06 14 61 24 68**

# **AÉROPORTS - GARES - HÔPITAUX**

## **Petites et grandes distances**

**Services réguliers sur RDV 7j/7**

**01 60 81 24 78**



## Un indien «Crow» dans le parc

Pour le deuxième été consécutif, les enfants de l'accueil de loisirs ont passé le mois de juillet au château de Bruyères-le-Châtel.

Accompagnés de l'équipe d'animation, ils ont créé sur place un décor d'indien en confectionnant des tipis, des totems, des bijoux, des coiffes... Les enfants se sont régalés à l'occasion de leur rencontre avec «Corbeau», véritable indien crow, venu sur le domaine. Ce dernier leur a fait visiter son immense tipi installé dans le parc. Les petits bruyérois ont été fascinés par ses nombreuses histoires, ses danses et sa musique envoûtante.

Le mois s'est écoulé au travers de plusieurs grands jeux, de balades en forêt, de folles courses en kartings à pédales... et au château, l'espace ne manque pas pour jouer !

En parallèle, d'autres enfants, partis en séjour en Picardie, sur le thème des indiens et des cow-boys découvraient une semaine d'aventures. Ils ont fait de belles balades en calèches, fabriqué de jolis costumes d'indien, travailler le tissage pour se faire une couverture, dormi dans de vrais tipis et ont su monter leurs poneys comme de vrais indiens. La traditionnelle boum du séjour, en boîte de nuit s'il vous plaît, marquera les esprits de nos petits.



## Collège de la Fontaine aux Bergers



Avant leur entrée au lycée, les collégiens méritants ont été récompensés par un chèque cadeau de 15€ pour leur travail et leur investissement tout au long de l'année.

### TARIFS TRANSPORTS SCOLAIRES - 2016/2017

	CARTE IMAGINE'R	CARTE SCOL'R		CARTE SCOLAIRE BUS LIGNES RÉGULIÈRES
		Elève éligible*	Elève non éligible*	
COLLÉGIENS NON BOURSIERS	166,95 € + 8€ frais de dossier	119 €	119 €	Plafonnement à 119 € + 12 € frais de dossier
COLLÉGIENS BOURSIERS	25 € + 8 € frais de dossier	25 €	25 €	25 € + 12 € frais de dossier
LYCÉENS NON BOURSIERS	333,90 € + 8 € frais de dossier	298,20 €	852,90 €	Entre 170,30 € et 298.20 € + 12 € frais de dossier
LYCÉENS BOURSIERS	333,90 € + 8 € frais de dossier	298,20 €	852,90 €	Entre 170,30 € et 298.20 € + 12 € frais de dossier

\* critères d'éligibilité du stif (être âgé de moins de 21 ans, résidant à plus de 3 km de son établissement scolaire, être demi-pensionnaire, et ne disposant pas de lignes régulières desservant son établissement scolaire)

## Calcul du quotient familial (QF)

Pour faire calculer votre QF, vous devez passer en mairie, avant le 30 septembre, munis de votre avis d'imposition 2016 sur les revenus 2015 ainsi que de votre attestation de paiement CAF. Le QF concerne la facturation des services municipaux (restauration scolaire, garderie, accueil de loisirs). En l'absence de QF, la facturation est établie au tarif maximal (T6).



# : solidarité



## SEMAINE BLEUE « Vieillir en restant jeune ! »

**Lundi 3 octobre • 13h30**

*Espace Bruyères Loisirs Culture*

**Après-midi cinéma**

« Marguerite »

Diffusion du film de Xavier

Giannolie

Entrée gratuite

**Mardi 4 octobre**

• 10h

*Résidence « Le Clos Baret »*

« Vieillir n'est pas une fatalité »

Conférence de Caroline Hoel-Névot

• 13h50

*Espace Bruyères Loisirs Culture*

**Dictée**

**intergénérationnelle**

Gouter offert. Entrée gratuite

**Mercredi 5 octobre**

• 12h

**Déjeuner au « Jardin d'Italie » de Breuillet**

50 places disponibles

• 14h30

*Espace Bruyères Loisirs Culture*

**Rallye photos**

Venez vous balader et faire découvrir des lieux incontournables de Bruyères aux enfants.

Gouter offert

**Jeudi 6 octobre**

• 9h

*Parc du Château*

**Découverte de la faune et la flore**

Marche commentée par un garde animateur du Conseil Départemental

• 11h15

*Parc du Château*

**Cours de « Zumba en douceur »**

Avec Hélène, professeur à l'association « Gym Form Détente »

**Vendredi 7 octobre • 10h**

*Espace Bruyères Loisirs Culture*

**Initiation « Facebook »**

Par Monsieur Pierre-Jean MARQUET

• 14h

*Résidence « Le Clos Baret »*

**Atelier culinaire**

Plat portugais « Pastéis de bacalhau » avec Maria

**Samedi 8 octobre • 20h**

*Espace Bruyères Loisirs Culture*

**Concert « la Belle Hélène » de Jacques OFFENBACH**

Avec la participation de l'Association Soirées Culturelles en Hurepoix

Tarif : 10 € / gratuit pour les plus de 60 ans



**INSCRIPTIONS AUPRÈS DU CCAS :**

**01 64 90 88 99**

## Café des seniors

**Le 20 septembre et 19 octobre à 14h**

EHPA « Le clos Baret »

**Le 4 octobre et 8 novembre à 14h**

Salle des anciens

## Agenda du CCAS

**Samedi 24 septembre à 12h**

**Repas des anciens**

Buffet champêtre

Spectacle par la Constellation

La Lisière – Parc du Château

**Mardi 27 septembre de 14h à 17h30**

**Thé dansant**

EHPA « Le Clos Baret »

Tarif : 7.50 €

Renseignements au : 01 69 94 02 75 ou contact-bruyeres@coallia.org

**Mercredi 9 novembre à 14h**

**Diffusion du film**

« Le grimoire d'Arkandias »



Espace BLC

**Samedi 19 novembre de 9h à 13h**

**Journée de solidarité au profit du « Carrefour des Solidarités » Limours**

Collecte de denrées alimentaires PROXI SUPER

**Mercredi 23 novembre à 14h30**

**Atelier de confection de chocolats de Noël avec les enfants de l'accueil de loisirs**

EHPA « Le Clos Baret »

**Mercredi 14 décembre de 14h30 à 17h**

**Distribution des colis et ateliers de Noël**

Espace BLC

# La mémoire de nos aînés

## Quand les pompiers volontaires Bruyérois « allaient à la manœuvre »

Photo prise avant la reconstruction du clocher. Le classique double cadran de l'horloge probablement jugé trop « démodé » a été remplacé par des aiguilles et des chiffres en métal doré certes plus modernes mais illisibles, inconvenient majeur pour lire l'heure ! Depuis il est vrai chacun portait une montre. Aujourd'hui plus besoin de lever la tête pour prévoir le temps selon la direction du coq, le « smartphone » donne la date, l'heure et la météo à huit jours...



Jusqu'en 1950 (date incertaine) se dressait place de l'Église un assemblage de croisillons métalliques surmonté d'une plateforme en bois. C'était le portique d'entraînement des pompiers volontaires.

Un dimanche par mois, un roulement de tambour annonçait le rassemblement du « corps » des pompiers volontaires.

On déroulait les tuyaux jusqu'au lavoir de la Fontaine Bouillant. Deux hommes forts actionnaient la pompe à balancier, aspirant et refoulant l'eau dans deux cuves – aspiration, refoulement, aspiration, refoulement...etc... etc...

L'arrosage de la place de l'Église prouvait le bon fonctionnement du matériel.

Ensuite, les sapeurs les plus agiles se hissaient

sur la plateforme pour suspendre les tuyaux à sécher.

L'exercice se terminait au rendez-vous des sapeurs pompiers (aujourd'hui restaurant Le Châtel). Longtemps on a pu voir sur la façade du café, une enseigne en fer peinte représentant un pompier coiffé d'un casque à cimier.

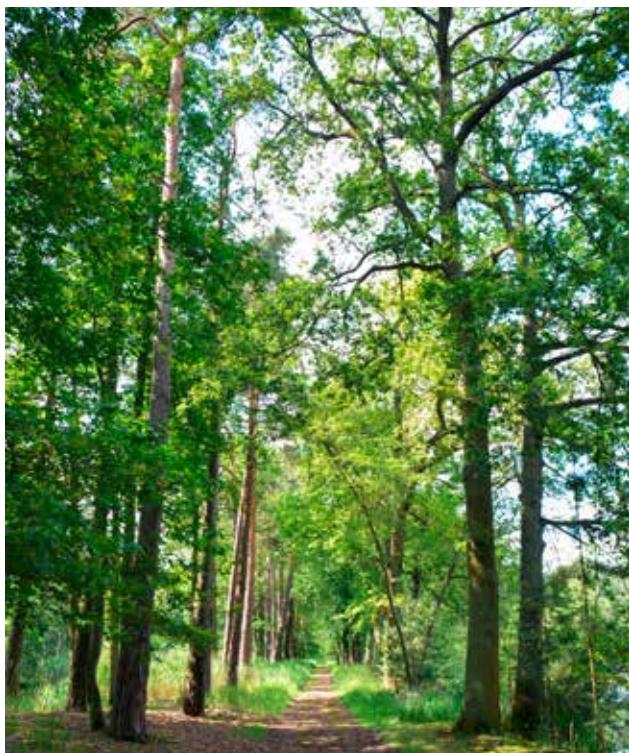
Bien que cela fût défendu, les garçons du village grimpaiient sur ce portique. Pour ma part, je ne me souviens pas avoir atteint la plateforme. Je crois que j'avais peur d'être délogé par le garde champêtre alors investi des pouvoirs de police. Il arrivait sur son vélo sans se faire entendre et nous surprenait en « flagrant délit », tout comme Monsieur le Curé quand il sortait de l'Église.

**Pierre Seize**

## Journée du Patrimoine

**SAMEDI 17 SEPTEMBRE**

**Nature et culture dans le Parc du Château de Bruyères-le-Châtel**



« La forêt départementale de la Roche Turpin, avec ses tumuli et autres vestiges historiques, se dévoile au rythme de vos pas. Le Château de Bruyères vous ouvre ensuite ses portes avec son parc de cent hectares. De quoi satisfaire les curieux de nature et d'histoire... »

Portes ouvertes au Château de 13h30 à 18h30.

- Visites du Château de 14h à 15h, 15h à 16h.

- Visite du parc de 16h à 17h30.

**Sur inscription auprès du Département :**

**01 60 91 97 34**

- « Croc' Parc » Concours de dessin, peinture, fusain, etc. De 14h à 17h. **Ouvert à tous. Inscriptions à 13h30**

Une exposition de peintures, de sculptures et de photographies aura lieu dans le Château. Peintures (Jean-Paul Hébrard), sculptures (Valérie Le Stat) et photo... (PIC).



## La Lisière... une fabrique de création artistique au cœur du parc du château

Entretien croisé avec Jean Luc LANGLAIS, président de l'association La Lisière et Alexandre RIBEYROLLES président de l'association La Constellation.

### Qu'est-ce que la Lisière ?

**JJL :** La Lisière est une association créée le 24 décembre 2015 dont je suis le président.

Nous avons signé deux conventions avec la commune de Bruyères-le

Châtel : une convention de mise à disposition de locaux et d'un espace au château et une convention de partenariat pour le développement culturel. C'est avant tout une fabrique de créations artistiques et d'aide à la diffusion. Tous les domaines sont concernés même si les arts de la rue restent l'objectif principal. Les projets seront dédiés à l'espace public sous toutes ses formes : la rue, la ville et plus. Ce n'est en aucun cas un lieu de diffusion de spectacles, mais plutôt un lieu de vie, de rencontre et de partage, ouvert sur la ville et sur le territoire.



### Dans quelle mesure, La Lisière participera-t-elle à la vie culturelle communale ?

**JJL :** Trois axes de travail ont été établis pour coller avec le programme proposé par le comité de pilotage du Parc : Art, Sciences et Environnement. La présence de Tera@tec sur le territoire communal nous rappelle que l'Essonne est un département qui génère beaucoup de « matière grise ». Ces thèmes fédérateurs devront se tourner vers tous : population, écoles et accueils de loisirs, maison de retraite, associations mais aussi vers le handicap.

**AR :** Cet espace de vie dynamique avec des artistes, ce lieu convivial permettra la découverte du travail quotidien des artistes en résidence. Chacun pourra s'approprier ce lieu et la nature qui l'entoure. Des ouvertures hors planning seront à inventer. L'enjeu est finalement de réduire la fracture culturelle entre les artistes et un large public : ouvrir un espace où les artistes et la population deviennent des invités réciproques est une réponse possible.

### Quel est le lien entre La Lisière et l'association le Constellation ?

**AR :** La Constellation existe depuis 15 ans à Grigny. C'est un important opérateur de diffusion de spectacles de rue. À Bruyères, elle aura la direction de la Lisière et permettra des levées de fonds pour que l'association devienne un pilier culturel en Ile-de-France.

### Quel rôle ont joué les élus dans l'implantation des deux associations ?

**JLL et AR :** Les élus Bruyérois font preuve d'une écoute particulière et d'une capacité à générer et porter des projets avec imagination et volonté. Ils ont mis les moyens à leur disposition et nous ont fait confiance. Ils ont insisté sur le lien à établir entre les différents pôles du parc du château et sur la cohérence du projet.

## AGENDA CULTUREL

### Ouverture de la saison culturelle

Vendredi 16 septembre – 18h

**La Lisière – Parc du Château**



« The Horsemen » Compagnie Les Goulus

Spectacle qui allie performance, burlesque et visuel.

Trois fameux écuyers français vont exécuter une démonstration de dressage, en vue des prochains jeux olympiques. Malgré quelques ratés, ils gardent imperturbablement la « French attitude ».

Tout public à partir de 5 ans

Suivi d'un apéritif

**Entrée gratuite**

Vendredi 11 novembre – 10h – Monument aux morts

**Patrice de Bénédicti - «Jean, solo pour un monument aux morts»**



Le monument aux morts, lieu ordinaire, ne devient « haut lieu » qu'une ou deux fois dans l'année. Ne pourrait-il être pas être autre chose qu'un lieu grave, chargé d'histoire ? Ce n'est pas un cimetière dans la ville, imposant recueillement et silence. C'est un lieu de

témoignage où la prise de parole devrait être possible, même par le corps. Une simple tribune de pierre où une histoire pourrait être racontée.

Hommage à son père, à Jean Jaurès, à tous les Jean partis au combat, bercés par la hardiesse et la foi en le progrès, ce solo de Patrice de Benedetti aborde avec force, tendresse et bienveillance les notions du don, de l'espoir, du rapport à soi et au monde.

À partir de 6 ans

**Entrée gratuite**

Vendredi 2 décembre – 17h – Espace BLC  
**Goûter aux histoires – Champs de la Marionnette**



**«Toc Toc, qui frappe à ma porte ?»**

**Théâtre de la lune bleue**

Les grands-mères de Corse, de Bretagne et autres régions de France devraient faire attention quand elles entendent toquer à leur porte car ce n'est pas forcément quelqu'un doté de bonnes intentions ! Mais certaines d'entre elles sont loin de se laisser impressionner par ces petits personnages malfaits qui feraient mieux de se méfier des grands-mères malicieuses...

Inattendus et surprenants, les personnages de grands-mères, brigands, monstres, chats ou autres dragons nous conduisent sur le chemin des jeux d'images, à travers ombres et lumières.

À partir de 5 ans

**Entrée gratuite**

Samedi 10 décembre – Parc du Château

**Chantier nature**

Organisé par le Conservatoire départemental des Espaces Naturels Sensibles dans le cadre des rendez-vous nature. Réhabilitation d'un milieu naturel dans le parc de château de Bruyères-le-Châtel.

# 16 : associations

## OLYMPIADES 2016



Le samedi 11 juin 2016 ce ne sont pas moins de 200 personnes (enfants, parents et grands-parents) qui ont participé aux 2<sup>èmes</sup> Olympiades des enfants de BLC organisées par les associations de parents d'élèves.

Après la marche Olympique de l'Espace BLC au Complexe Sportif Sandrine Soubeyrand, un pique-nique partagé et une cérémonie d'ouverture version flashmob, les enfants ont pu découvrir de nouvelles activités comme le tir à l'arc et le trampoline, mais aussi le basket,

le football, le tennis, les parcours de motricité, les courses (haies, cerceaux, relais sacs...) et lancers (poids, comète).

Chaque participant a eu le droit à sa médaille de l'esprit Olympique et à des lots.

Un grand merci à tous les parents participants qui ont animé les activités et tenu la buvette ainsi qu'au club de Tennis et à ceux du Football pour leurs animations.

Le rendez-vous est d'ores et déjà pris pour juin 2017 avec toujours plus de nouveautés.

## FORME ET BIEN-ETRE INITIATION À LA MARCHE NORDIQUE

L'association Forme et Bien-Etre a proposé au mois de juin une initiation à la Marche Nordique permettant aux Bruyérois de pratiquer et de découvrir tous les bienfaits de cette nouvelle activité (oxygénation, travail cardio-respiratoire, renforcement musculaire et dépense énergétique, évasion et détente en pleine nature...).

Merci à la mairie d'avoir relayé l'information et la communication.

Merci à Jean Pierre LE MAUFF du Comité des Fêtes qui a permis au groupe de vivre un moment fort et convivial, en participant à la Ronde des As.

Au vu du nombre de personnes intéressées, l'association proposera à partir de septembre, deux créneaux à l'année les lundis de 19h30 à 21h et les jeudis de 9h30 à 11h.

Pour ceux qui souhaiteraient découvrir cette activité, l'association proposera une initiation lors du forum des associations ou tout simplement une séance d'essai lors des créneaux.

Pour plus d'information :  
[association.fbe@gmail.com](mailto:association.fbe@gmail.com)



## CULTURE SANS FRONTIÈRES



Le Bal africain a permis de proposer un diner africain dans une ambiance très chaleureuse accompagné de bissap et jus de gingembre spécialités africaines, suivi de quelques danses bien rythmées pour finir la soirée ! Un moment apprécié de tous et apportant du soleil au début de l'hiver !



## ECOLE DE MUSIQUE EMANUEL CHABRIER: CONCERT DU STAGE CHORALE



## FOOTBALL CLUB DES 3 VALLÉES : CHALLENGES JEAN BAPTISTE SAVELLI ET GILLES MARTIN



Le week-end des 18 et 19 juin, le FC TROIS VALLEES a organisé la 3<sup>ème</sup> édition de ses tournois U8-U9 (enfants nés en 2007 et 2008) et U10-U11 (enfants nés en 2005 et 2006) doté des challenges Jean-Baptiste SAVELLI et Gilles MARTIN.

Malgré une météo incertaine, ces 2 journées festives se sont parfaitement déroulées dans un très bon esprit avec cette année 2 nouveaux vainqueurs, le FC Massy en U10-U11 et le FC Fleury 91 en U8-U9.

## FÊTE DE LA SAINT-DIDIER



## TOURBILLONS



Spectacle de fin d'année les 28 et 29 mai à l'Espace BLC.

## TENNIS CLUB DE BRUYÈRES : CHAMPIONNAT INDIVIDUEL DE L'ESSONNE PHILIPPE CHATRIER ET CHAMPIONNAT EN ÉQUIPE + DE 45 ANS



Toutes nos félicitations à Valérie Parmart qui vient de remporter brillamment la finale dames 4<sup>e</sup> série du championnat individuel de l'Essonne Philippe Chatrier. Elle se qualifie donc pour le tableau final national avec toutes les autres championnes de ligue de la catégorie. Bonne chance pour la suite.



De gauche à droite sur la photo : Jean-Marc BONNAFOUS, Roger COCAULT, Didier DELANAUD, Jean-Luc CHABANNE, Jean-Yves MAL-ÊTRE, François ALLERMOZ, Franck VATIER



## COMITÉ DES FÊTES: LA RONDE DES AS EN PARTENARIAT AVEC CŒUR D'ESSONNE AGGLOMÉRATION

Le 12 juin 2016 dans le Parc du Château.

## : AGENDA ASSOCIATIF

### COMITÉ DES FÊTES

Brocante - Vide-grenier  
Dimanche 11 septembre  
Parking de la Poste  
Restauration et buvette sur place  
Renseignements : 06 95 68 47 61 ou  
06 36 68 91 91 - [www.cdf-91680.fr](http://www.cdf-91680.fr)

### COMITÉ DES FÊTES

Samedi 15 octobre à 20h  
LOTOSpace BLC  
Renseignements au 06 95 68 47 61

### NRNT!

Mardi 18 octobre à 20h30  
Conférence-débat « Quels besoins revendiquer aujourd'hui ? » sur le thème « 80<sup>ème</sup> anniversaire du Front Populaire »  
Salle des anciens

### CULTURE SANS FRONTIÈRES

Samedi 19 novembre à 20h  
Bal Africain  
Espace BLC

### COMITÉ DES FÊTES

Samedi 26 et dimanche 27 novembre  
Bourse aux jouets et vêtements  
Espace BLC  
Renseignements : 06 95 68 47 61



**SAMEDI 10 SEPTEMBRE 2016**

**10h - 17h30**

**Espace BLC**

**Brûères**

### Coupons associatifs

L'objectif de ce dispositif est de permettre aux familles à faibles ressources d'accéder à des activités sportives ou culturelles, en partenariat avec les associations. Pour bénéficier de ces coupons, les enfants devront être âgés de 4 à 18 ans. Un seul coupon par enfant au foyer d'un montant de 10 à 50 € pourra être délivré aux familles bénéficiant d'un quotient familial.

## Quelques délibérations votées par vos élus

L'intégralité des délibérations est consultable en mairie et sur le site internet de la ville [www.ville-bruyereslechatel.fr](http://www.ville-bruyereslechatel.fr)

### Conseil municipal du 18 mai 2016

- Fixation des nouveaux tarifs et approbation du règlement intérieur de la « salle des Anciens »
- Approbation de la convention de mise à disposition de locaux et d'un espace au château pour l'association La Lisière
- Approbation de la convention de partenariat pour le développement culturel avec l'association La Lisière
- Approbation de la convention de mise à disposition d'une habitation avec l'association La Constellation
- Cœur d'Essonne Agglomération : approbation des statuts

### Conseil municipal du 29 juin 2016

- Séjours : fixation du temps de travail et de la rémunération des animateurs
- Refus de transfert du Plan Local d'Urbanisme en Plan Local d'Urbanisme Intercommunal
- Proposition de modification du périmètre de protection des monuments historiques
- Approbation de la décision modificative

n°1 – Budget Principal M14

- Attribution d'une subvention à l'association « La Lisière »
- Ouverture d'une Ligne de Trésorerie
- Institution d'une redevance pour occupation provisoire du domaine public communautaire pour chantiers de travaux sur les ouvrages de distribution et de transport de gaz.
- Demande de subvention au titre de la réserve parlementaire suite aux intempéries
- Demande de logement social : convention avec l'Etat
- Approbation de la convention d'occupation du Complexe Sportif Sandrine Soubeyrand (C3S) par les associations ASBF, FC3V et TCB
- Approbation de la convention d'occupation du bâtiment « Les Sources » par l'association « Ecole de musique Emmanuel Chabrier »
- Approbation des règlements intérieurs du Dojo, du Complexe Sportif Sandrine Soubeyrand (C3S) et du Club House
- Modification du règlement du cimetière et du columbarium communal

### : carnet

#### NAISSANCES

- 29/11/15 POISSON Lucie  
 19/12/15 DIBWEYELE Kimya  
 20/01/16 MOGENTALE Rafael  
 21/02/16 FONTAINE BOULAY Andrea  
 08/04/16 HENROTT Sophie  
 13/04/16 GALIANO Livia  
 16/04/16 LAMY Margaux  
 22/04/16 SALLÉ Chloé  
 27/05/16 COËTMEUR Léna  
 28/05/16 GOUËFFON Pauline  
 30/05/16 DESHORMEAUX Ambre  
 30/06/16 RODRIGUES Ethan  
 02/08/16 BENSLIMANE Léo  
 03/08/16 BERTINE Raphaëlle  
 07/08/16 DUFOUR Marcel  
 13/08/16 CARRIBAULT Clément

#### MARIAGES

- 19/12/15 GASNIER Jean-Paul et GORGEON Véronique  
 28/05/16 DUONG MINH Tam Dinh et CASTELLI Déborah  
 11/06/16 MAGNIER Laurent et BRUNEE Aline  
 18/06/16 TUDISCO Frédéric et ROUSSEAU Elise  
 02/07/16 SOUPA Marc et HUYGENS Francine  
 02/07/16 TISSERAND Guillaume et ROUYER Lucile  
 27/08/16 LUCE Emmanuel et DOHOUADE Valentine  
 27/08/16 VEILLET-LAVALLEE Tristan et HUET DE FROBERVILLE Maelis  
 27/08/16 LE NORMAND Mathieu et CAGNET Aurélie

#### DÉCÈS

- 09/01/16 JUBIN Marc  
 06/03/16 PLIQUET Louise veuve AUBERT-BIAS  
 10/03/16 GAVARD Jacques  
 02/05/16 FÉREZ Yvonne veuve ALLONCLE  
 10/05/16 MARTIN Denis  
 11/05/16 ROMAIN Johny  
 17/06/16 ROUX Bertrand  
 27/06/16 VILLELA Paul  
 16/07/16 CANTEIRO de ABREU Maria  
 01/08/16 LE GOFF Christiane épouse BRACHET

## Dates des prochaines élections



#### ELECTIONS PRÉSIDENTIELLES :

1<sup>er</sup> tour : **23 avril 2017**

2<sup>e</sup> tour : **7 mai 2017**

#### ELECTIONS LÉGISLATIVES :

1<sup>er</sup> tour : **11 juin 2017**

2<sup>e</sup> tour : **18 juin 2017**

Si vous souhaitez tenir un bureau de vote ou participer aux opérations de dépouillement, n'hésitez pas à vous rapprocher du service élections au 01 64 90 88 99.

## ARCHIVES EN LIGNE

Sur le site du  
Département  
[www.essonne.fr](http://www.essonne.fr), vous  
pouvez désormais  
visualiser les registres  
d'Etat-Civil couvrant  
la période 1519-1906.

Pour toute recherche d'acte d'état civil,  
il importe de connaître au minimum  
la commune d'enregistrement ; si la date  
précise de l'acte n'est pas connue, il convient  
de consulter les tables décennales pour  
connaître la date exacte de l'acte.

## Inscriptions sur les listes électorales

Vous pouvez vous inscrire sur les listes électorales tout au long de l'année, il n'est pas nécessaire d'attendre le 31 décembre.

#### Pièces à fournir :

- Pièce d'identité,
- Justificatif de domicile daté de moins de 3 mois.

## MAJORITÉ MUNICIPALE :

### « DONNONS DES COULEURS À BRUYÈRES »

« Septembre, c'est la rentrée... Le moment de faire un point sur les mois passés et ceux à venir.

2016, année pluvieuse certes mais heureuse de projets pour lesquels l'équipe municipale a su s'entourer de compétences et d'expertises.

Le château de Bruyères : son rachat ne pouvait être réalisé que si l'on y développait des activités pour l'équilibre financier de l'opération. Notre expert en programmation architecturale et urbaine a réalisé la mission qui lui avait été confiée : une étude approfondie d'urbanisme et la recherche de partenaires de projets.

Les résultats de cette mission sont en cours de finalisation et seront rendus publics lors d'un conseil municipal.

Place André-Simon : la partie « administrative » étant terminée, la phase opérationnelle va débuter. Les commerçants seront donc contactés dans les semaines à venir.

L'avancement des travaux du pôle éducatif est classique pour un chantier de ce type.

Les travaux d'assainissement d'Arpenty ont été repoussés à septembre du fait des intempéries subies au printemps, et les inondations qui se sont produites – bien qu'exceptionnellement tardives dans l'année – vont peut-être nous amener à changer la vocation de certaines zones.

L'expérience acquise depuis 2003 nous permet d'être plus réactif aux possibilités d'obtenir des subventions

auprès de l'Etat, du Conseil Régional et du Conseil Départemental. Concrètement 200 000 euros octroyés cette année encore au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux pour la construction du pôle éducatif.

À l'amateurisme et au verbiage, nous préférons le choix responsable de nous entourer d'experts et de compétences pour faire les choix judicieux et développer harmonieusement Bruyères, ce choix a un coût - auquel nous sommes et resterons toujours très attentifs-, mais il reste relatif quand on parle de réalisation d'objectifs.

Cohérence, équilibre et proximité c'est un credo qui cette année nous a permis de baisser la taxe d'habitation de 2 % ! »

## MINORITÉ MUNICIPALE : « BRUYÈRES-LE-CHÂTEL ENSEMBLE »

« Nous souhaitons rendre hommage à notre amie Christiane Brachet, membre actif de l'association Bruyères le Châtel Ensemble. Femme de conviction, enthousiaste et déterminée. Nous ne l'oublierons jamais et nous apportons tout notre soutien à sa famille.

Notre département a connu un printemps particulièrement pluvieux. La sur-urbanisation et les fortes précipitations ont entraîné de dramatiques inondations. Mais nos élus continuent de vouloir construire à outrance...

• Opération Pour Améliorer mon Habitation ; Comment financer mon ravalement  
La Communauté de Commune de l'Arpajonnais, ses 14 communes, l'Etat et l'Agence Nationale de l'Habitat se sont engagés sur 5 ans dans une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat sur la période 2013-2018. L'objectif est d'aider les propriétaires occupants et bailleurs au titre de résidence principale de réaliser des travaux de remise en état

de leurs logements ; sous conditions de plafonds de ressources et d'un engagement à habiter leur logement pendant au moins 6 ans après les travaux.

Nous vous invitons à prendre contact auprès de :

P.A.C.T.

1, bd de l'Ecoute s'il Pleut 91035 EVRY  
- Tél. : 01 60 78 53 00

Vous trouverez un exemple d'une opération en cours avenue de la Libération (face à Proxi).

#### • Développement économique

M. le maire a confié au cabinet Pr' Optim la mission de conseil et d'accompagnement de la commune dans sa « réflexion » sur les grands principes de développement du territoire.

Démarche coûteuse (43 950 € HT), significative d'un manque de respect au droit de propriété et d'absence de créativité

économique, d'autant plus que certains terrains n'appartiennent même pas à la commune. (cf. décision n° D2015/21 du 8/06/2015)

Dans la zone du parc d'Arny, tous les permis de construire ont été refusés entraînant une procédure au tribunal. Procédure perdus par la municipalité, assortie d'une condamnation de 70 821 €.

Sans aucune retenue, ces mêmes terrains se sont vus frappés par la municipalité de la Taxe Foncière sur le Non Bâti. On refuse de construire d'un côté et on taxe de l'autre ...

Toutes ces informations issues des conseils municipaux sont téléchargeables sur le site de la mairie.

Nous vous souhaitons une bonne rentrée et vous donnons rendez-vous au forum des associations le samedi 10 septembre ou sur [www.bruyeres-ensemble.fr](http://www.bruyeres-ensemble.fr) »

# :::::Numéros utiles

**SAMU-SMUR**, médecin de garde **15**  
Police secours **17**  
Pompiers **18**  
Urgence avec téléphone portable  
**112**  
Urgence sociale **115**  
SOS enfants battus **119**  
Centre antipoison  
**01 40 37 04 04**  
Centre hospitalier Arpajon  
**01 64 92 92 92**  
Urgences médicales  
contactez la maison  
médicale de l'Arpajonnais au  
**01 69 13 91 91**  
Pharmacies de garde  
contactez le commissariat  
d'Arpajon  
**01 69 26 19 70**  
Commissariat de police  
**01 69 26 19 70**  
Gendarmerie  
**01 64 90 00 64**  
SOS femmes battues  
**3919**  
Sida info service  
**n° vert 0 800 840 800**  
Drogue info service  
**n° vert 0 800 23 13 13**  
Jeunes-violence-écoute  
**0 800 20 22 23**  
Planning familial  
**01 47 00 18 66**  
Association pour le couple et  
l'enfant APCE91  
**01 69 81 93 35**  
Dépannage électricité edf  
**0 810 010 333**  
Dépannage gaz GDF  
**0 810 433 091**  
Mairie  
**01 64 90 07 18**



## De Septembre à Décembre

### Samedi 10 septembre

• 10h

#### FORUM DES ASSOCIATIONS

Espace Bruyères Loisirs Culture

### Dimanche 11 septembre

#### BROCANTE

Organisée par le Comité des Fêtes

Parking de la poste

### Vendredi 16 septembre

• 18h

#### SPECTACLE D'OUVERTURE

#### DE LA SAISON CULTURELLE

#### «THE HORSEMEN» COMPAGNIE

#### LES GOULUS

La Lisière – Château de Bruyères

À partir de 5 ans - Entrée gratuite

### Samedi 17 septembre

• 13h30 à 18h30

#### JOURNÉE DU PATRIMOINE

Portes ouvertes au Château

Visites à 14h et à 15h

Visite du parc à 16h

Sur inscription auprès du Département

01 60 91 97 34

### Samedi 24 septembre

• 12h

#### REPAS DES ANCIENS

La Lisière – Château de Bruyères

Buffet champêtre

Entrée gratuite

Sur inscription auprès du CCAS

### Mercredi 9 novembre

• 14h

#### APRÈS-MIDI CINÉMA

« Le Grimoire d'Arkandias »

d'Alexandre Castagnetti et

Julien Simonet

Espace BLC

Entrée gratuite

Sur inscription auprès du CCAS

### Vendredi 11 novembre

• 10h

#### SPECTACLE HOMMAGE AUX POILUS

Proposé par la compagnie

« La Constellation »

Jean, solo pour un monument aux morts.

Monuments aux morts

• 11h

#### CÉRÉMONIE DE COMMÉMORATION

Armistice 1918

### Mercredi 23 novembre

• 14h30

#### CONFECTION DE CHOCOLATS

#### DE NOËL

Atelier avec les enfants de l'Accueil de Loisirs

Résidence « Le Clos Baret »

Sur inscription auprès du CCAS

### Vendredi 2 décembre

• 17h

#### GOÛTER AUX HISTOIRES

Dans le cadre des Champs de la Marionnette

Espace BLC

Sur inscription

### Samedi 10 décembre

#### CHANTIER NATURE

Dans le cadre des rendez-vous nature

Parc du Château

### Mercredi 14 décembre

• 14h30

#### ATELIERS DE NOËL AVEC LES ENFANTS DE L'ACCUEIL DE LOISIRS

Espace BLC – Entrée libre

Sur inscription auprès du CCAS

#### RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS :

Service culturel : 01 60 83 91 68 ou par mail : [biblioculture@bruyereslechatel.fr](mailto:biblioculture@bruyereslechatel.fr)

CCAS : 01 64 90 88 99